



Foyer « René CAYET »
 81 rue des Flandres
 68100 MUHOUSE
 Pôle protection de l'enfance 68

1. EDITORIAL

« Pour une prise en charge de type familial »

Les placements s'effectuent à la demande des Services de l'Aide Sociale à l'Enfance, du parquet, d'un Juge d'Instruction ou d'un Juge des Enfants. L'établissement est habilité à recevoir des mineurs délinquants (Ordonnance du 02/02/45) et des mineurs en danger (Articles 375 du code civil).

Nous tentons de :

- Conduire une pédagogie différenciée et la plus proche possible des processus propres à l'adolescence
- Faire « progresser » le jeune, tant à un niveau personnel que social, à court et moyen terme
- L'amener à trouver une place valorisante dans la société
- Lui éviter à plus longue échéance la répétition de comportements qui conduit à l'exclusion et la marginalité
-

Favoriser l'insertion sociale

L'établissement a pour mission de préparer au mieux les adolescents qui lui sont confiés à leur insertion sociale. Cette préparation passe par la prise en compte des dimensions scolaires et professionnelles mais aussi, et surtout, de la dimension personnelle sans laquelle les autres ne peuvent aboutir.

Organiser une prise en compte globale

Le travail d'accompagnement et la réalisation des objectifs pour ces jeunes en rupture réclament la mise en œuvre de moyens personnalisés. Aussi, notre foyer fonctionne-t-il sur la base d'une prise en charge éducative évolutive prenant en compte les aspects tant collectifs qu'individuels.

Le travail de soutien à la parentalité

Pas de retour possible si la famille dans son entièreté refuse le changement. C'est donc un axe majeur de notre pratique.

Amener le jeune vers sa propre prise en charge

C'est en aidant le bénéficiaire à assumer et dépasser les problèmes à l'origine des troubles ayant motivé la décision de placement que l'institution doit lui permettre de :

- Soit réintégrer la cellule familiale
- Et/ou d'être suffisamment armé pour démarrer seul dans la vie de façon apaisée et décidée.

2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVREES

Le foyer dispose de différentes unités de vie : 2 groupes de six (14/16 ans) + 2 groupes de 5 (16/18 ans), + 4 places d'Internat Externalisé (16/18 ans), conçues afin de répondre au mieux aux diversités d'âge, de personnalité et de capacité. Nous disposons aussi d'ateliers de jours, différemment développés entre d'un côté les Hirondelles et de l'autre le René Cayet. Ainsi, autant l'encadrement se restreint au fur et à mesure que le garçon grandit et progresse d'une structure à l'autre, autant les responsabilités et l'autonomie qui lui incombent s'accroissent.

Nos ateliers de jours tentent de s'organiser pour répondre à la fois aux besoins de remaniement psychique, et au développement d'habiletés psycho-sociales permettant alors d'aborder l'insertion dans la cité de façon assurée.

Enfin, nous avons deux services dits « hors les murs » mutualisés entre les 2 FAE, le service de placement à domicile (13/18 ans) de 15 ♀ + 15 ♂ places et le SASM (17/21 ans) de 8 ♀ + 7 ♂ places.

Concernant le service de PAD, la grande différence avec une prise en charge classique dite de milieu ouvert, réside essentiellement dans les points suivants :

- La fréquence de nos passages minimum 3 fois par semaine,
- L'engagement de l'établissement en termes de responsabilité, puisque c'est un placement,
- La possibilité de s'appuyer sur l'ensemble des services support des deux internats y compris en cas de replis.

Concernant le Service d'Accompagnement et de Soutien à la Majorité, que nous pourrions définir comme suit : « Compartiment étanche qui permet la transition entre deux milieux dont les pressions sont différentes », les objectifs sont :

- L'inscription du projet dans une logique de parcours (PPE),
- La nécessité de produire une continuité dans la protection des jeunes majeurs connus par l'institution, au regard de la très grande précarité en termes d'apprentissages premiers, autrement dit assurer la continuité d'un cadre structurant proposé jusque-là par l'établissement :

- Renforcement de la socialisation et des acquis
- Garantir le projet professionnel et/ou scolaire
- Continuer de porter le projet d'insertion sociale et professionnelle, y compris lorsque celui-ci n'est pas clairement formulé
- Proposer un dispositif d'accueil et d'apprentissage de l'autonomie pour les adolescents placés très tardivement,
- Permettre et accompagner le passage à majorité, sortir d'un schéma de rupture pour envisager la séparation comme une continuité dans le parcours,
- Se construire un réseau extérieur et accompagner l'inscription dans les structures de droit commun,
- Proposer un projet viable

2.1. L'activité

			TOTAL	
	NB Théorique	Nb jours		
FRC Accueil "UV1"	1860	2 269,00	2 269,00	409,00
FRC Accueil "UV2"	1860	2 190,00	2 190,00	330,00
FRC Internat Externalisé	1239	987,00	987,00	-252,00
FRC SAS majorité	2300	1 771,00	1 771,00	-529,00
FRC SEADR PAD	3103	3 895,00	3 895,00	792,00
FRC Semi-Autonomie "UV3"	1714	1 554,00	1 554,00	-160,00
FRC Semi-Autonomie "UV4"	1714	1 524,00	1 524,00	-190,00

Concernant l'activité, cette dernière est de plus co-dépendante de celle du FAE les Hirondelles. En effet, les deux services hors les murs étant mutualisés, pour avoir une lecture de l'activité il faudrait pouvoir ajouter celle des Hirondelles, nous obtenons ainsi les éléments suivants :

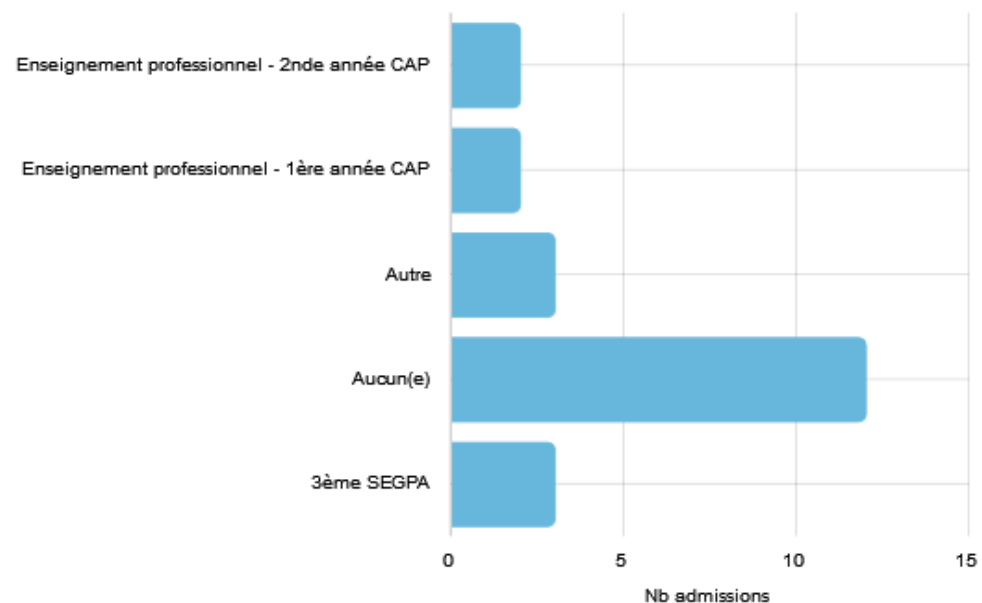
- + 560 journées pour l'internat du FAE les Hirondelles
- + 137 journées pour l'internat du FAE René Cayet
- 1333 journées pour le SEADR
- 872 journées pour le SASM

Ce qui représente pour les deux établissements un déficit de 1508 journées, soit l'équivalent de 5 prises en charge. Cette baisse correspond au ralentissement de notre activité au cours du premier semestre 2022, en raison de l'absence récurrente de personnel.

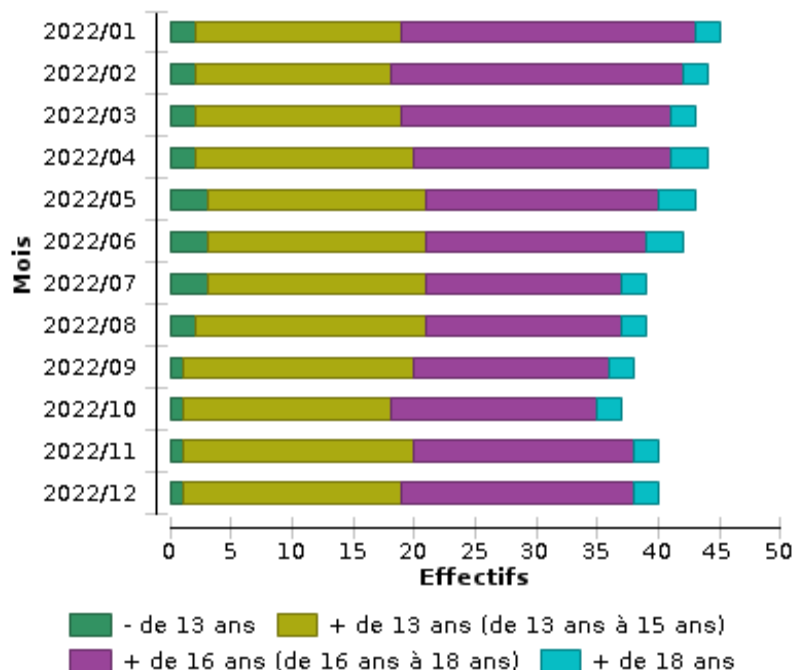
2.2. Motif de placement à l'admission



2.3. Niveau scolaire à l'admission



2.4. Prise en charge par mois et classe d'âge à la fin du mois



Classe d'âge	2022/01		2022/02		2022/03		2022/04		2022/05		2022/06		2022/07		2022/08		2022/09		2022/10		2022/11		2022		
	Masculin	TOTAL	Masculin	TOTAL	Masculin	TOTAL	Masculin	TOTAL	Masculin	TOTAL	Masculin	TOTAL	Masculin	TOTAL	Masculin	TOTAL	Masculin	TOTAL	Masculin	TOTAL	Masculin	TOTAL	Masculin	TOTAL	
- de 13 ans	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
+ de 13 ans (de 13 ans à 15 ans)	17	17	16	16	17	17	18	18	18	18	18	18	18	18	19	19	19	19	17	17	19	19	18	18	18
+ de 16 ans (de 16 ans à 18 ans)	24	24	24	24	22	22	21	21	19	19	18	18	16	16	16	16	16	16	17	17	18	18	19	19	19
+ de 18 ans	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
TOTAL	45	45	44	44	43	43	44	44	43	43	42	42	39	39	39	39	38	38	37	37	40	40	40	40	40

2.5. Prise en charge relevant de la double vulnérabilité PE/MDPH

Concernant les situations de double vulnérabilité, si nous avons très peu de situations ayant une reconnaissance MDPH, la question des limites cognitives pour

certains de nos bénéficiaires interroge nos pratiques et nous demande une adaptation continue.

2.6. Mouvements, admissions, sorties

L'effectif cumulé est de 84 adolescents et jeunes majeurs, avec 19 admissions pour 22 sorties.

2.7. Durée du placement

Pour les situations sorties des effectifs en 2022, la moyenne de la durée du placement est de 2 ans.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie de l'établissement

L'année 2022 aura été l'année de la mise en œuvre de la nécessaire harmonisation des pratiques entre les deux établissements.

Mais nous avons aussi démarré la commission d'orientation interne, concernant nos ateliers de jours, avec entre autres la formation d'une première équipe de psycho boxeurs.

Le travail avec les familles a lui aussi été structuré de manière renouvelée, suivant dès l'admission un processus identique pour l'ensemble des situations.

Nous avons aussi participé à l'organisation de la journée de formation concernant la prostitution des mineur(e)s, en lien avec la Ville de Mulhouse, la préfecture, le parquet, le Mouvement du Nid, Le Lieu, Praxis.

3.2. Travail avec les familles

Pour l'Internat

Nombre d'événements par type	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucun													0
FAE-Famille : Administratif		1		2		1		1	1		1	4	11
FAE-Famille : RF	6	5	7	6	6	12	1		6	12	7	8	76
FAE-Famille : VAD Bénéficiaire	1										5	2	8
FAE-Famille : VAD Famille	1	2						1				2	6
FAE-Famille : VAD Parents		2		2	5	3	2		4	2	1	2	23
FAE-Famille : Visite accompagnée	7	6	4	4	5	6	8	3	5	3	4	4	59
FAE-Famille : contact téléphonique	26	13	9	18	15	15	22	10	21	10	11	8	178
FAE-Rencontre Fratrie	1			1	1	1	1						5
TOTAL	42	29	20	33	32	38	34	15	37	27	29	30	366

Pour le SEADR

Nombre d'événements par type	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucun													0
FAE-Famille : Administratif	2	1		2			1						6
FAE-Famille : RF	7	3	7	6	9	3	4	3	4	2	4	4	56
FAE-Famille : VAD Bénéficiaire	26	16	23	28	31	30	8	14	18	29	21	18	262
FAE-Famille : VAD Famille	27	17	12	29	38	26	5	13	16	15	8	20	226
FAE-Famille : VAD Parents	11	5	12	8	9	4	1	1	2	4	3	5	65
FAE-Famille : Visite accompagnée	3	1	1		1	1	2			1			10
FAE-Famille : contact téléphonique	84	99	97	73	149	97	32	119	95	71	106	77	1 099
TOTAL	160	142	152	146	237	161	53	150	135	122	142	124	1 724

3.3. Les démarches en lien avec l'apprentissage de l'autonomie

Pour les groupes de semi-autonomie, + 16 ans

Nombre d'événements par type et par mois	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucun													0
FAE-Accompagnement démarche administrative			1			1					1		3
FAE-Appel téléphonique partenaire	1	1		1	1		3				1		8
FAE-Contact téléphonique	4	3	2	2		1	3	4		2	1		22
FAE-Entretien individuel	2	1		1	1	1				1	1		8
FAE-Rencontre partenaire		1	2				2						5
FAE-VAD : Appartement Internat	7	1	5	5	6	4	5	5		7		1	46
TOTAL	14	7	10	9	8	7	13	9	0	10	4	1	92

Pour le SASM

Nombre d'événements par type et	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucun													0
FAE-Accompagnement démarche administrative	1	1		3	2	2	2		4	1	5	1	22
FAE-Accompagnement gestion budgétaire	6	1	3			1	4			2	1		18
FAE-Appel téléphonique partenaire	23	18	8	7	13	11	27	5	7	20	30	9	178
FAE-Contact téléphonique	125	91	39	16	47	63	63	48	34	103	130	90	849
FAE-Entretien individuel	9	7			5	4	8	1	2	7	7	1	51
FAE-Rencontre partenaire	2	2	5	1	2	6	6	2	6	5	6		43
FAE-VAD : SASM	33	41	25	42	61	53	35	25	66	91	90	67	629
TOTAL	199	161	80	69	130	140	145	81	119	229	269	168	1 790

3.4. Le soin

Le soin en Internat

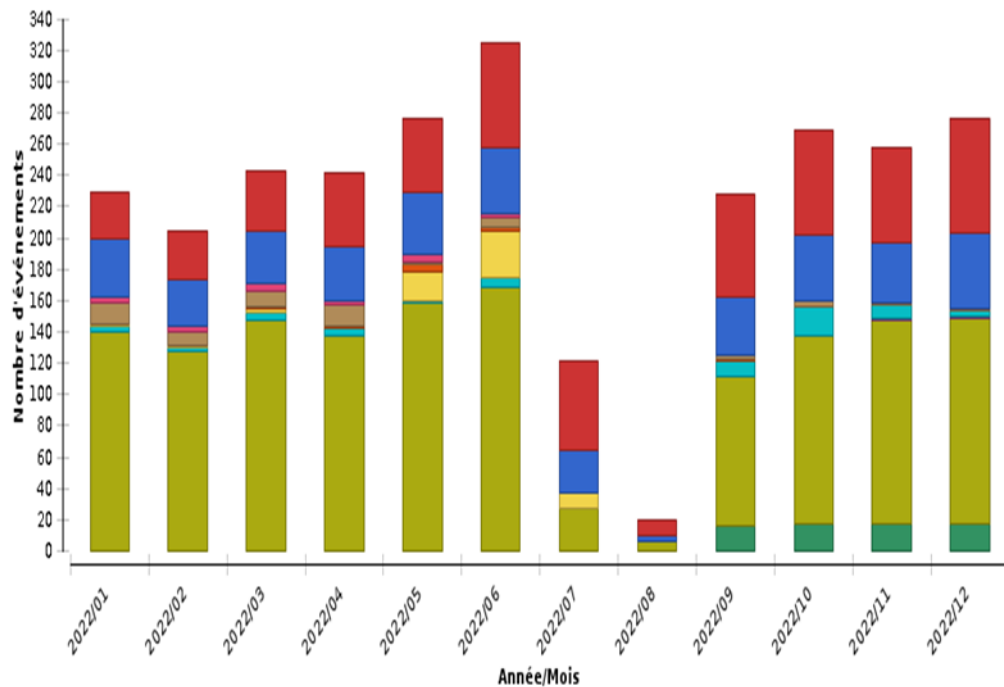
Nombre d'événements	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucun													0
FAE-Entretien Psy interne	15	6	3	5	6	9			1	7	2		54
FAE-Hospitalisation								1					1
FAE-Rendez-vous médical	11	11	13	7	11	8	9	7	12	16	18	13	136
FAE-Soin	7	5	3	2	5	9	10	2	1	2	13	12	71
TOTAL	33	22	19	14	22	26	19	10	14	25	33	25	262

Le soin pour les services hors les murs

Nombre d'événements	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucun													0
FAE-Entretien Psy interne	1	2	5		9	6	7	4	1	1	3	2	41
FAE-Rendez-vous médical	1	4	2	3	1	1	7	19	6	9	8	5	66
FAE-SAMU appel												1	1
FAE-Soin	2				3	16			4	11	2	3	41
TOTAL	4	6	7	3	13	23	14	23	11	21	13	11	149

Nombre d'événements	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucun													0
FAE-Entretien Psy interne	4	3	2	1	4	9	9	2	10	9	5	7	65
FAE-Hospitalisation		3											3
FAE-Rendez-vous médical	15	4	9	4	7	7	7	2	4	2	3	2	66
FAE-Soin				1	1	2		1	3	17	8	3	36
TOTAL	19	10	11	6	12	18	16	5	17	28	16	12	170

3.5. Les Ateliers de jours

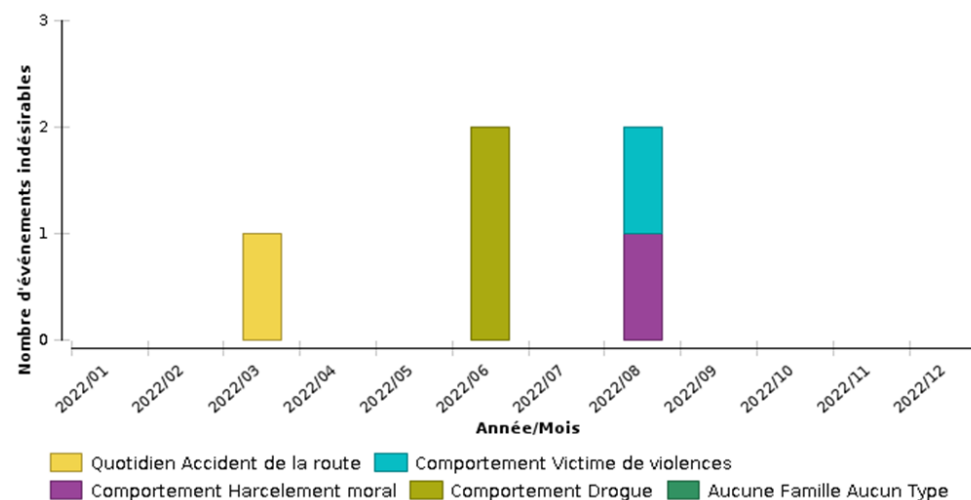


Nombre d'événements par type et par mois	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucun													0
Les Ateliers -Atelier Pouring	4	4	5	3	5	3							24
Les Ateliers -Atelier insertion professionnelle FLH	30	31	39	47	47	67	58	10	66	67	61	73	596
Les Ateliers -Atelier insertion professionnelle FRC	37	30	33	35	39	42	27	4	37	42	39	48	413
Les Ateliers -Atelier préparation voyage thérapeutique	13	9	10	13	2	6			2	4	1	1	61
Les Ateliers -Atelier prévention prostitution			1	1	4	3			1				10
Les Ateliers -Atelier technique FLH	1	1	2	1	19	29	10						63
Les Ateliers -Atelier thérapeutique	4	2	5	5	1	7			10	18	8	4	64
Les Ateliers -Atelier thérapeutique marionnettes											2	1	3
Les Ateliers -Soutien scolaire interne FLH	140	128	148	137	159	168	27	6	96	121	129	132	1391
Les Ateliers -Soutien scolaire interne FRC									16	17	18	17	68
TOTAL	229	205	243	242	276	325	122	20	228	269	258	276	2693

Le travail du quotidien avec l'école et le monde professionnel

Nombre d'événements par type	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucun													0
FAE-Ecole / Pro : Contact télépt	29	16	21	9	13	9		1	8	6	7	14	133
FAE-Ecole / Pro : Stage		1	3	1	3	8	4	2	5	1	2	9	39
FAE-Ecole / Pro : rencontre pro	11	3	4	1	8	14	9	1	6	6	8	15	86
FAE-Ecole / Pro : rencontre sco	11	3	7	5	8	6	6	2	12	6	14	7	87
TOTAL	51	23	35	16	32	37	19	6	31	19	31	45	345

3.6. La violence en FAE



Nombre d'événements indésirables	2022/01	2022/02	2022/03	2022/04	2022/05	2022/06	2022/07	2022/08	2022/09	2022/10	2022/11	2022/12	Total
Aucune Famille													0
Aucun Type													0
Comportement	Drogue					2							2
	Harcelement moral							1					1
	Victime de violences							1					1
Quotidien				1									1
TOTAL	0	0	1	0	0	2	0	2	0	0	0	0	5

3.7. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de la coordination de parcours des usagers (intra associative / extra associative)

La coordination du parcours est un enjeu majeur, notre organisation permet aujourd'hui un accompagnement dans des dispositifs différents mais en lien de manière cohérente, chacun d'entre eux proposant un travail spécifique.

L'enjeu dans les mois à venir est de nous inscrire encore plus fortement dans une coordination de parcours associative, puis sectorielle.

3.8. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat / transversalité (partenariat avec le sanitaire, le milieu « ordinaire », etc...)

Notre partenariat actif avec Hopen-dog se poursuit, l'objectif étant d'améliorer la qualité de vie des enfants fragilisés via la médiation par l'animal et la mise à disposition de chiens de soutien psychologique recueillis et formés.

Nous avons aussi participé à la construction d'une journée colloque ayant pour sujet la prostitution des mineur(e)s, avec la ville de Mulhouse, le parquet, la préfecture du 68, Le Lieu, Praxis, et le Mouvement du Nid.

3.9. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Nous avons répondu à un appel à projet concernant le CEJ Jeunes en rupture, en nous inscrivant dans le consortium porté par l'association SURSO, à ce titre nous allons pouvoir renforcer nos prestations en art-thérapie et psycho-boîte.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

4.1. Mise en œuvre de la démarche d'évaluation

En ce qui concerne la démarche d'évaluation, cette dernière se fait en continu, avec un point étape, une fois par an, au mois de septembre.

Ce sont deux journées consacrées à faire d'abord un bilan de l'année écoulée et, le second jour, à envisager les changements qu'il sera nécessaire de mettre en œuvre l'année qui suit.

4.2. Mise en œuvre de la démarche qualité

La promotion de l'autonomie, de la qualité de vie, de la santé et de la participation sociale sont des éléments centraux en termes d'amélioration, et l'organisation de la prise en charge y concourt. C'est pour cette raison que nous nous sommes efforcés de proposer des prises en charge en petite unité de vie, 6 mineurs maximum.

La personnalisation de l'accompagnement, c'est-à-dire la manière dont est organisée l'élaboration du projet personnalisé, et sa déclinaison opérationnelle, nous permettent de dépasser la simplification d'une réponse qui voudrait se limiter aux objectifs répondant aux uniques besoins primaires, pour envisager l'adolescent de manière beaucoup plus holistique, et ce dans l'esprit de la loi du 2 janvier 2002.

Si devenir acteur de sa vie n'est pas toujours aisé, il y a nécessité d'accompagner nos bénéficiaires dans cet apprentissage. Ainsi, une des façons de permettre la garantie des droits et leur participation est l'organisation de réunions hebdomadaires par Unité de Vie.

Nous avons continué à réfléchir sur les apports de la loi de 1905 concernant la Laïcité, pour revoir notre fonctionnement en faveur des mineur(e)s confié(e)s.

4.3. Les moyens de l'amélioration de la démarche qualité : la formation continue

Les formations pour le personnel au cours de l'année 2022 ont été pensées pour répondre aux besoins des équipes au regard des difficultés repérées dans l'accompagnement des bénéficiaires. Ainsi, nous avons axé ces temps de formation autour de trois thématiques : la gestion des situations de crise et de violence (GESIVI), le travail avec les familles sous l'angle de l'abord systémique, et la laïcité.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2022

RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2022

CDI

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2020	2021	2022
34.93	38.92	38,03

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	38,03	2,75	3,20	21,60	1,23	0,00	9,25
CDD temporaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CDD remplacement	2,25	0,00	0,00	2,25	0,00	0,00	0,00
Contrats aidés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Maitres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	40,28	2,75	3,20	23,85	1,23	0,00	9,25

6. CONCLUSION

La protection de l'enfance interroge aujourd'hui peut-être plus qu'il y a quelques années en arrière. Ce questionnement touche à la fois le sens de notre travail, son rapport au quotidien, mais aussi son efficacité.

Nous accueillons des enfants gravement carencés, gravement maltraités, ayant pour la plupart une image d'eux-mêmes extrêmement dévalorisée. Cette vie cabossée vient alors bousculer nos propres représentations, tout en nous rappelant nos propres limites. Cela participe de notre usure.

Ce n'est donc que patiemment et sans jamais rien lâcher que nous avançons. Ces petits pas du quotidien que personne ne voit produisent à leur échelle les changements de cap pour d'autres, mais nous sommes de moins en moins nombreux à vouloir exercer ce métier.

Peut-être qu'un élément de compréhension de ce déficit majeur d'intérêt pour nos métiers, nos établissements, provient d'une prise de conscience plus précoce de nos jeunes collègues : « nous sommes seuls à soutenir, accueillir, traiter, limiter, accompagner, protéger ces situations familiales et personnelles mortifères, alors qu'en fait, cela concerne toute une société. »

Nous sommes le 27 mars 2023, et certains souhaiteraient voir décroché un tableau exposé au palais de Tokyo « Fuck abstraction », tableau jugé pédopornographique, car cela pourrait choquer.

Dans le même temps, personne ne s'émeut de la prostitution des mineur(e)s, des faits de maltraitances intrafamiliales, et autres points d'anéantissement du sujet.

Je souhaiterais donc remercier l'entièreté de mes collègues, les secrétaires, les maitresses de maison, les éducateurs, les veilleurs de nuit, les psychologues, ceux qui font réviser les mathématiques et le français, ceux qui trouvent des stages, ceux qui transmettent le goût du travail bien fait, mes collègues cadres, pour leur engagement et leur persévérance au service des garçons qui nous sont confiés.